

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
27	2

Date de la convocation
8 juillet 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 24/07/2019

et publication le 24/07/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 juillet à 17 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes Guillaume le Caroff de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Lijeour Patrick – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin -

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe
Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Paul le Boëdec

**Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité
du service public assainissement non collectif.
Année 2018**

Le Président expose que l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales précise que le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif doit être présenté au Conseil Communautaire dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Dans ce cadre réglementaire, le Président invite le Conseil Communautaire à prendre connaissance du document réalisé.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré

Donne acte au Président de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif en 2018 réalisé en application l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

